



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

No. MEF/AG-44

Port-au-Prince, le 23 AVR. 2010

## AVIS

Le Ministère de l'Économie et des Finances informe le public en général, les importateurs et les exportateurs en particulier que les Inspecteurs de la Direction de l'Inspection Fiscale, affectés depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010 à la Douane de Malpasse pour faciliter le passage de biens à caractère humanitaire seront rappelés le 30 avril 2010.

En conséquence, il demande aux Ambassades, Organisations Non Gouvernementales, Fondations et Organisations Internationales, bénéficiant du statut leur donnant droit à la franchise douanière de produire leur demande par le canal du Ministère en charge de leur secteur comme cela se faisait avant le 12 janvier 2010.

Il demeure entendu que des dispositions sont prises pour que leur demande soit traitée avec célérité.

